

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Châlons-en-Champagne, le mardi 02 juin 2026

# RENOUVELLEMENT URBAIN DE RIVE-GAUCHE : UNE NÉCESSITÉ DE RÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS PUBLIQUES

Le projet de renouvellement urbain engagé dans le quartier Rive-Gauche de Châlons-en-Champagne constitue une étape importante en vue de l'amélioration durable du cadre de vie de ses habitants. Reconquête! Marne soutient pleinement les investissements publics permettant de lutter contre l'enclavement, de restaurer l'attractivité du quartier et d'apporter davantage de sécurité, de tranquillité et de qualité de vie aux familles.

Néanmoins, cette ambition urbaine ne saurait masquer une autre réalité : celle de la fragilisation progressive de nos services publics et du sentiment croissant d'abandon exprimé par de nombreux habitants.

Dans notre département, les familles peinent à obtenir certaines démarches administratives dans des délais raisonnables, les structures médico-sociales manquent de places, l'accompagnement de la jeunesse en difficulté reste insuffisant, et de nombreuses communes doivent faire face à des charges croissantes avec des moyens contraints.

Nous demandons donc à l'État français et au Département de la Marne de rétablir une hiérarchie claire des priorités : nos compatriotes les plus fragiles, nos jeunes en difficulté, nos aînés, les personnes en situation de handicap et les familles modestes doivent être pleinement accompagnés.

Au titre de ces priorités, l'accueil des mineurs non accompagnés ne saurait rester en l'état. Un changement de paradigme est nécessaire. Il suppose des contrôles systématiques et rigoureux sur l'identité, l'âge déclaré et la situation administrative des personnes prises en charge. La solidarité nationale ne peut fonctionner durablement sans confiance, sans transparence et sans maîtrise.

Les contribuables marnais, qui supportent déjà une pression fiscale importante, sont en droit d'exiger que chaque euro public soit employé utilement, équitablement et dans l'intérêt général.

Enfin, il devient indispensable de porter au niveau national et européen une révision des cadres juridiques qui limitent aujourd'hui la capacité de la France à maîtriser ses politiques migratoires et sociales. Les règles européennes et conventionnelles doivent protéger les droits fondamentaux sans empêcher les États d'agir avec discernement et autorité.

La rénovation de Rive-Gauche doit être une réussite. Mais elle ne le sera pleinement que si elle s'accompagne d'un retour de l'ordre, d'une gestion rigoureuse de l'argent public et d'une priorité assumée donnée aux habitants qui vivent, travaillent et contribuent sur notre territoire.

Rénover les quartiers, oui. Oublier les Français, non.

**JULIEN SENE**  
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE

